

6^{ème} EDITION DE MALI MEDIA AWARDS : Des journalistes maliens distingués

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 27 JUN 2022

1126

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Sortie de la Promotion 2022
des élèves-maîtres de Bougouni**

**L'Ambassadeur
Yeah Samaké à l'honneur !**



**Mali- Algérie : Conférence sur la vie et l'œuvre
du grand érudit M. Abdelkarim Al-Maghili**



**... rapports SIRA et Xensa : 74 % de la population
estiment que la sécurité s'est améliorée**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

26 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

492

Nouveaux cas confirmés

03

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

536 999 Vaccinations incomplètes

1345706 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 156

Guéris

30 325

Décès

737

dont 15 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.20



P.26



/ Une /

Sortie de la Promotion 2022 des élèves-maîtres de Bougouni : L'Ambassadeur Yeah Samaké à l'honneur !

P.5

/ Brèves /

Mali : Assimi Goita abroge le décret de nomination au CNT du colonel Amadou Keita, impliqué dans une tentative de coup d'Etat contre la junte

P.13

Mali : L'armée annonce avoir "neutralisé" plus de 60 jihadistes

P.13

Mahamadou Camara : Un dossier oublié ?

P.13

Mali/ nouvelle visite du médiateur de la CEDEAO : Vers une levée des sanctions ?

P.14

Mali : Lassana Kouyaté alias "officier" et son acolyte en taule

P.14

/ Actualité /

Direction Générale de la Police Technique et Scientifique : Les primes et indemnités du personnel en débat avec le ministre

P.17

Présentation des rapports SIRA et Xensa : 74 % de la population estiment que la sécurité s'est améliorée

P.18

6ème EDITION DE MALI MEDIA AWARDS : Des journalistes maliens distingués

P.19

Mali – FAO : Promouvoir une gestion intégrée, conjointe et durable des ressources naturelles

P.20

Mali- Algérie : Conférence sur la vie et l'œuvre du grand érudit Mohamed Abdelkarim Al-Maghili

P.21

Rénovation du Stade municipal de Niafunké : Employer les jeunes pour réduire leur vulnérabilité à la violence communautaire

P.22

AEPHA : Les acteurs se mobilisent pour des systèmes résilients au Mali

P.24

/ Politique /

Cheick Sidi Diarra : "Enfin une lueur d'espoir !"

P.26

Dr Alaye Bocoum à propos du Premier ministre Choguel : « Ce Monsieur mérite vraiment un grand respect ! »

P.27

Mali : Deuil national à compter du 21 juin 2022

P.28

/ Culture & société /

Tombouctou : La place de l'indépendance, une vitrine pour la ville des 333 saints

P.29

Protection du patrimoine culturel : L'Etat en quête de la bonne formule

P.30

/ International /

Guinée : Du multipartisme intégral au bipartisme absolu

P.31

Colloque international sur l'écosystème entrepreneurial : L'éducation entrepreneuriale pour les futures générations d'entrepreneurs et d'innovateurs au cœur d'un panel

P.32

/ Sport /

MERCATO- OM : Un départ de Jorge Sampaoli ? La réponse de l'OM

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



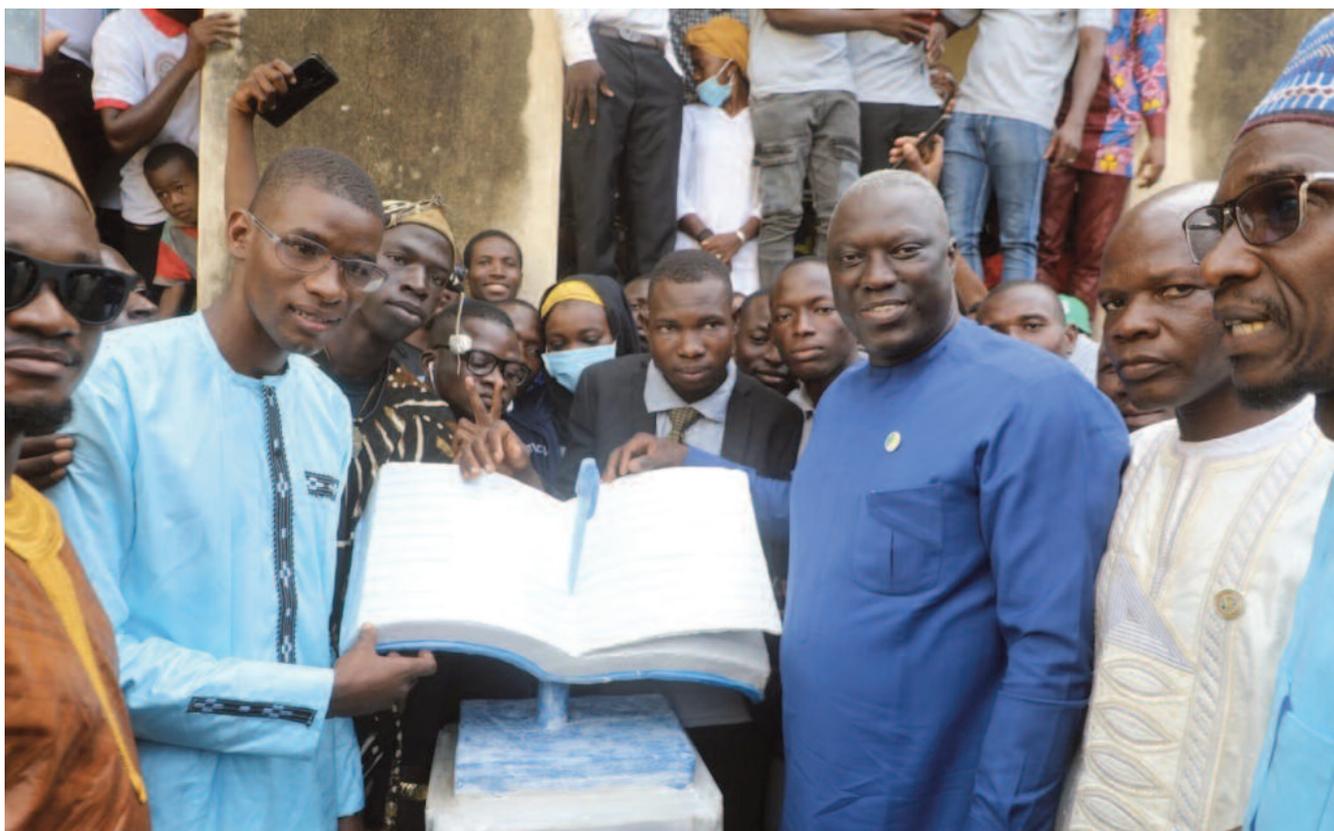
**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Sortie de la Promotion 2022 des élèves-maîtres de Bougouni

L'Ambassadeur Yeah Samaké à l'honneur!

Les festivités marquant la sortie de promotion 2022 des élèves-maîtres de l'Institut de Formation de Maîtres Ousmane Balobo Maïga de Bougouni (IFM-OBM) baptisé Niankoro Yeah Samaké, Directeur Exécutif de la Fondation Empower-Mali et non moins président d'honneur du PACP se sont déroulées le samedi 25 juin dans les locaux de l'IFM de Bougouni.

Cette cérémonie de sortie de promotion 2022 de l'IFM-OBM de Bougouni fait suite à quatre (4) années de formation à l'Institut de Formation de Maîtres Ousmane Balobo Maïga de Bougouni (IFM, OBM). Les élèves-maîtres de la promotion 2022 qui porte le nom de Niankoro Yeah SAMAKE, Directeur Exécutif de la Fondation Empower-Mali ont célébré leur sortie le samedi 25 juin 2022. L'événement a été présidé par Yeah Samaké qui avait à ses côtés M. Abdoulaye Sidi SANGARÉ, parrain de la promotion et plusieurs person-

nalités venues pour l'occasion. Au cours de son allocution, le Directeur de l'IFM /OBM de Bougouni, s'est réjoui du travail abattu par la promotion Niankoro Yeah Samaké et a fait une mention spéciale au corps professoral et Administratif qui n'a ménagé aucun effort pour maintenir l'IFM-OBM parmi les formations d'excellence au Mali. « Cher élève maître de la promotion excellence Yeah Samaké, je tiens à saluer ici et maintenant le travail extraordinaire qu'abattent le corps professoral et le personnel administratif pour

maintenir cet Institut parmi les formations d'excellence », a-t-il déclaré.

De son côté, le parrain de la promotion Niankoro Yeah Samaké s'est dit heureux du choix porté sur sa personne pour parrainer cette promotion qui porte le nom du Directeur Exécutif de la Fondation Empower-Mali qui a déjà à son actif plus d'une quarantaine d'écoles construites à travers le Mali et n'entend pas s'arrêter là. Pour le président de la promotion, le choix porté sur Yeah Samaké n'est pas fortuit. Car dit-il, Yeah Samaké a beaucoup fait



pour l'éducation malienne à travers sa fondation Empower-Mali. Pour aller plus loin, il a expliqué que les axes prioritaires de son projet de société s'articulent autour de la santé pour tous, du développement de l'agriculture, des énergies renouvelables et surtout de l'éducation.

Comme illustration, il a indiqué que le Directeur Exécutif de la Fondation Empower-Mali Niankoro Yeah Samaké a construit plus d'une cinquantaine d'écoles dont Moromoro dans la région de Kita, Karagouan dans le cercle de Kadiolo, Badalabougou en commune V du District de Bamako.

Aussi, se prononçant sur son initiative de l'eau potable pour tous, le président de la promotion Niankoro Yeah Samaké a précisé que c'est une initiative que l'ancien Ambassadeur du Mali en Inde a mise en œuvre en milieu de l'année 2021. « Il est à ce jour à plusieurs dizaines de forages sur l'étendue du territoire. Des vivres pour les populations touchées par la crise » sont distribués par le parrain, a-t-il fait savoir

« Chaque mois, Niankoro Yeah Samaké fait un don de vivres d'une valeur de plus d'un Million dans le centre du Mali. Pour lui, il est inacceptable de voir nos concitoyens dans des conditions extrêmement difficiles sans rien faire. Lui-même fils de paysan, Niankoro Yeah Samaké s'est tourné vers cette couche pour apporter son soutien. Il a d'ores et déjà fait un don de plus de six tracteurs aux villages agri-

coles de notre pays », a-t-il cité entre autres. Pour sa part, Niankoro Yeah Samaké, a parlé des avantages de la formation et a prodigué de précieux conseils à ces élèves maîtres qui s'apprentent à entrer dans la vie active. « J'accepte avec humilité l'honneur que vous me faites. Allez vers d'autres diplômes, continuez à vous former. Ne considérez pas ce diplôme comme une fin en soi, c'est seulement le début du commencement », a-t-il affirmé. De ce fait, il a exprimé son souhait, dans la mesure du possible, d'offrir des bourses d'études à certains élèves maîtres dont la promotion porte son nom ; ce qui leur permettra

d'étudier en Inde ou aux Etats Unis d'Amérique. Aussi, le président d'honneur du Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP) n'a pas caché son souhait de les voir travailler dans les écoles qu'il a construites lui-même. Enfin, il a invité tous les élèves-maîtres de la promotion Yeah Samaké de l'IFM-OBM 2022 à une rencontre au mois de septembre prochain en vue de dégager comment est-ce qu'ils pourront travailler ensemble. « Prenez soin des enfants qui seront sous votre tutelle » a-t-il conclu.

■ Moctar Sow



■ Assane Magatte Seye



Le Barreau du Mali endeuillé, un autre ténor en la personne de Feu Me Mamadou GAKOU n'est plus. Que Dieu lui Accorde sa grâce et une place dans son plus haut Paradis.

Au Nom de la famille SEYE et en mon nom je vous présente nos sincères et solidaires condoléances.

Solidaires avec toi Eva() et ton Petit frère Momo Gakou-Danfakha ainsi que la Maman, ta cousine Lala et tous les autres...

Tonton Azou



■ Moussa Drissa Guindo



COIN DU JURISTE.

DEMANDE DE MISE EN LIBERTÉ.....

La mise en liberté peut-être demandée en tout état de cause partout individu de nationalité malienne ou étrangère lorsqu'il se trouve être prévenu, inculpé ou accusé.

A toute période de la procédure l'intéressé peut demander sa mise en liberté.

La liberté peut être ordonnée soit par le juge d'instruction, soit sur réquisition du ministère public, soit d'Office.

A la condition que l'inculpe prenne l'engagement de se représenter à tous les actes de la procédure aussitôt qu'il sera demandé et de tenir le magistrat instructeur informé de tous ses déplacements. Qui

peut demander la liberté provisoire ? L'inculpé ou son avocat.

Document à fournir : une demande de l'inculpé ou de son conseil adressée au magistrat chargé du dossier.

Toutefois, lorsque la mise en liberté n'est pas de droit, elle peut être subordonnée à l'obligation de payer un cautionnement ou de constituer des sûretés.

Ceux-ci garantissent la représentation de l'inculpé l'exécution du jugement, les frais avancés par la partie civile, les frais avancés par la partie civile et les amendes notamment la décision de mise en liberté fixe la somme affectée à chacune des parties sus mentionnées.

8 jours après la demande adressée au juge

Nature de la pièce délivre une ordonnance spécialement motivée et susceptible d'appel après les réquisitions du procureur de la république

Lorsque le procureur de la république requiert la mise en liberté, le juge d'instruction doit statuer dans le délai de trois jours à compter de la date de réception des réquisitions.

Article 148 et suivants du code de procédure pénale.

Moussa Guindo.



■ Université De Bamako Usjpb



Pr Bouréma KANSAYE, nouveau Recteur de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB). L'annonce a été faite hier à l'issue du Conseil des Ministres tenu le mercredi 22 juin 2022.



■ Ministère de la Santé et du Développement Social



Suivi des programmes de développement sanitaire et social,

le PRODESS 2014-2023 examiné par les partenaires nationaux et internationaux.

Sous la présidence de Mme la Ministre de la Santé et du Développement Social s'est tenue la réunion du comité de suivi du Programme Décennal de Développement Sanitaire et Social PRODESS. Comprenant tous les acteurs socio-sanitaires publics et privés et les partenaires techniques et financiers santé, ce cadre permettra de relancer davantage le processus de mise en œuvre malgré les difficultés du moment.

Plusieurs heures ont permis de passer au peigne fin le contenu du Programme décennal de Développement sanitaire et social et de faire des présentations et des synthèses de rapports d'activités et bilans des chemins parcourus. Il ressort que malgré les difficultés, le PRODESS évolue dans l'intérêt de la population. C'est à la lumière de ces résultats que le groupe de dialogue PTF santé s'engage par la voix de sa co-coordinatrice à aider le ministère de la Santé et du Développement Social et le ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille dans le renforcement du système sanitaire et social. Dr Francine KIMANUKA Co-Coordinatrice des PTFs santé déclaré qu' "il est important de maintenir ce cadre permanent de dialogue et d'échanges en vue de contribuer ensemble pour l'amélioration de l'accès des populations aux services sanitaires et sociaux de qualité. Les PTFs du secteur reconnaissent les efforts consacrés par le gouvernement malien pour l'amélioration de la santé et le bien-être de la population ». Des efforts supplémentaires doivent être faits sur : la lutte contre la Covid 19 ; la crise sociale, sécuritaire et politique et la mise en œuvre des réformes engagées au sein du secteur

de la santé, du développement social et de la promotion de la famille. C'est pourquoi le Président de la Fédération Nationale des Associations des Centres de Santé Communautaire (FENASCOM) Yaya Zan KONARE a demandé d'accorder une place de choix aux interventions pour l'année prochaine à la santé communautaire « pour les interventions planifiées pour l'année 2023, nous espérons qu'une place de choix soit accordée à la santé communautaire, considérée comme étant un axe essentiel d'interventions, surtout avec l'avènement des SEC, du RAMU, dont nous souhaitons vivement l'opérationnalisation, du programme de renforcement du système de santé avec comme porte d'entrée la vaccination (RSS2), du programme de l'Unité de Mise en œuvre du Renforcement du Système de Santé (UMRSS) ». La Ministre de la Santé et du Développement Social, Mme Diéminatou SANGARÉ a salué et apprécié les PTFs avant d'inviter tous les acteurs à s'engager pour la mise en œuvre du PRODESS. Car elle précisera que les réformes engagées pour l'amélioration du secteur Santé, développement social et promotion de la famille tiennent à cœur au Président de la Transition Son Excellence le Col Assimi GOITA et au Premier Ministre Dr Choguel Kokalla MAIGA. Pour elle le PRODESS IV est un grand espoir pour toute la population et principalement les couches vulnérables. Les acteurs doivent faire en sorte que les objectifs soient atteints. Ccom/MSDS.



■ Mahamadou Konaté dit Amine



Nouvelle loi électorale promuguée: ce qu'il faut corriger au plus vite (à envoyer à qui de droit)

Sans préjuger du contenu des autres dispositions de la loi, pour l'image même du pays, il faut revoir le titre II relatif aux dispositions particulières du RÉFÉRENDUM.

L'article 149 parle de bulletin de vote par candidat, à mettre à la disposition de chaque électeur. Il n'y a pas de CANDIDAT à un RÉFÉRENDUM. Si bulletins il y a, deux sont à mettre à la disposition de l'électeur ou du votant, un pour le OUI et un pour le NON.

L'article 150 prévoit la création d'une Commission de centralisation des résultats dudit scrutin. Il octroie 6 représentants aux partis politiques. Cela n'a pas de sens. C'est un RÉFÉRENDUM. En principe,

tous les partis politiques qui le désirent, doivent être autorisés à se faire représenter ; mieux, voire la société civile où une frange peut faire campagne pour le OUI ou le NON.

Comment apporter les corrections?

L'article 149 doit être vraiment un mélange de texte. Il suffit de reprendre le décret de promulgation, en y insérant le contenu approprié.

Quant à l'article 150, c'est plus délicat, si on décide de le corriger, il faudrait renvoyer la loi au CNT, pour ce faire. Mais on pourrait décider de remettre cette correction à plus tard.

En fin, il faut noter que la nouvelle loi promuguée ne comporte pas la contresignature du Premier Ministre, contrairement à l'article 51 de la Constitution de 1992.

Le Premier Ministre marque-t-il ainsi son désaccord avec le texte, en violant une obligation constitutionnelle de contresigner un acte du Président de la Transition ?

Dans ce cas, pourra-t-il bien appliquer une loi qu'il refuse même d'endosser en vertu de la Constitution ?

Étant donné que cette loi représente la clé de voûte du succès ou de l'échec de la Transition, dans ces conditions le PM va-t-il être un facteur de succès ou d'échec ?

Dr Mahamadou KONATE



■ Seydou Oumar Traoré



ABIDJAN: MON COUSIN VEUT REGAGNER LE MALI KO LA VIE EST CHER LÀ-BAS LA PLUS BELLE ÉCONOMIE DE L'AFRIQUE L'OUEST

Le kilo de sucre 900 à 1000 fr, le sac de 50 Kg est à 34.000 francs

Le litre d'huile à 1500

Cube magie 3 à 100 francs

1 poivron à 100 francs

Le kilos du riz en vrac(dagafara) 500 fr

La petite baguette de pain 200 francs.

ADO n'a mis en place aucune politique d'exonération pour alléger les prix des produits. ADO n'est pas Assimi.

← Tweet



Serge Daniel

@SergeDa58898703

#Mali- CEDEAO-UEMOA/
D'après mes informations, à une semaine des sommets (CEDEAO-UEMOA) d'Accra, le Mali met les bouchées doubles pour obtenir la levée des sanctions. Par exemple, le ministre malien des AE A.Diop, convie à une rencontre, le 27/06/ à Bamako le corps diplomatique

12:10 · 26 juin 22 · Twitter for iPhone

8 Retweets 3 Tweets cités 35 J'aime

■ Casimir Sangala



Bonne chance à tous les candidats au DEF et aux différents examens. Courage à tous.

■ Mokobe



Elle s'appelait Madysson, notre première rencontre c'était en juillet 2019, une rencontre inattendue et merveilleuse un grand moment que je ne pourrai jamais oublier, Madysson est née le 19 juin 2010 à Montéli-mar.

Aujourd'hui je rencontre sa mère à un événement associatif et j'apprends qu'elle nous a quittés. À cause d'une tumeur cérébrale (gliome infiltrant du tronc cérébral)

Suite à sa disparition, sa famille a créé une association à sa mémoire Madysson's Hope - L'espoir de Madysson pour aider les familles des enfants malades du cancer pédiatrique.

En plus de l'accompagnement, ils organisent des visites dans les hôpitaux.

Ils organisent aussi beaucoup d'événements pour récolter des dons pour la recherche, donc les concerts, les courses, des ventes aux enchères et des galas.

Je rend hommage à cette belle princesse qu'elle repose en paix et je souhaite bon courage à toute sa famille ses proches et toutes les personnes qui vivent actuellement ce type de situation dramatique. Un message de soutien svp merci



■ Gouvernorat de la Région de Kayes

KAYES|| LE 26 JUIN 2022|| ACTUALITÉ...
A L'AÉROPORT DAG-DAG, ARRIVÉE DU #ME-NEFP

Le Ministre de L'Entreprenariat Nationale, de L'Emploi et de la Formation Professionnelle vient d'arriver dans la cité des rails. A sa descente d'Avion, il a été accueilli par le Gouverneur de la Région, le Colonel Moussa SOUMARÉ accompagné par plusieurs autres personnalités de la Région. Le Ministre Bacary DOUMBIA procédera au lancement officiel des épreuves du DEF qui démarrent ce lundi 27 juin 2022 sur toute l'étendue du territoire National. En plus du lancement, le Ministre en charge de l'Entreprenariat Nationale a la lourde tâche de superviser le déroulement des examens.
#CELLULECOMGRK



■ Nia Dialla Keita



OFFICIEL : l'attaquant gallois du Real Madrid Gareth Bale (32ans) a décidé de quitter l'Espagne pour signer gratuitement avec le club américain Los Angeles en MLS

■ Alou Badra Haïdara



Selon un ancien arbitre international... Pas d'hors jeu, le joueur du réal au fond vers la Tribune soleil a détruit le hors, puisque il est sur la même ligne que l'attaquant du Djoliba, sinon un peu avancé que le joueur en rouge.



■ Kati 24



Enseignement normal : L'IFM Ousmane Balobo MAÏGA de Bougouni fête la sortie de sa 22ème promotion baptisée Niakoro Yeah SAMAKE.

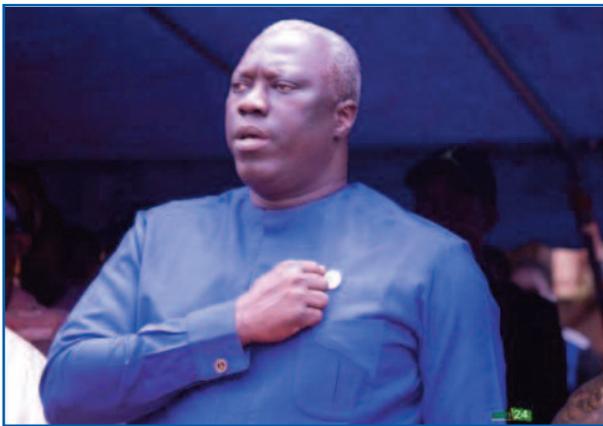
Les élèves-maitres de l'institut de formation des maîtres de Bougouni ont porté leur choix sur le président d'honneur du parti pour l'action civique (PACP) comme président d'honneur de leur promotion. Ce samedi 25 juin 2022, les 296 soldats de la craie de la promotion 2021-2022 ont célébré la sortie de leur promotion qui porte désormais le nom Yeah SAMAKE. Le thème retenu de cette cérémonie était le rôle et place des enseignants dans la refondation du Mali. Cette promotion a bien choisi de porter le nom de celui qui tout d'abord est enseignant de formation et qui s'est battu pour l'école Malienne. À

travers sa fondation empower Mali, il a construit plus d'une quarantaine d'école à travers le pays. Selon le président de la promotion Yeah SAMAKE, ce choix n'est pas hasard car Yeah est un exemple que la jeunesse malienne doit suivre.

Les personnalités présentes à cette cérémonie à savoir le DG de l'IFM de OBM de Bougouni, le maire de Bougouni, le représentant du gouverneur de la région de Bougouni, ils ont tous manifesté leur joie à cette cérémonie. Le président d'honneur de la cérémonie Yeah SAMAKE dont la promotion porte son nom, a promis d'accompagner cette promotion dans sa vie professionnelle. L'honneur à ce grand homme.

Si la réussite vient réellement de la motivation, Yeah SAMAKE sera une meilleure source de motivation pour ces jeunes.

AS @Kati 24



■ Serge Daniel



#Mali- CEDEAO-UEMOA/ D'après mes informations, à une semaine des sommets (CE-DEAO-UEMOA) d'Accra, le Mali met les bouchées doubles pour obtenir la levée des sanctions. Par exemple, le ministre malien des AE A.Diop, convie à une rencontre, le 27/06/ à Bamako le corps diplomatique

■ Emmanuel Macron



Officiel du gouvernement - France
L'avortement est un droit fondamental pour toutes les femmes. Il faut le protéger. J'exprime ma solidarité avec les femmes dont les libertés sont aujourd'hui remises en cause par la Cour suprême des États-Unis d'Amérique.

■ Abdoul MBAYE



Curieux! Le préfet n'a pas interdit la manifestation pacifique dirigée par Macky SALL sur la corniche de Dakar vendredi. Bien entendu il n'y a

pas eu de propagande déguisée selon l'article L61 al.2, et l'impartialité de l'administration et de la justice sénégalaise a été rappelée.

■ Gouvernement du Mali



Les ressortissants de Bankass reçus à la Primature.

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, a reçu, le jeudi 23 juin 2022, une délégation de l'Association pour le développement du cercle de Bankass, conduite par son 1er vice-président M. Modibo Sankare.

M.Sankare, a sollicité l'assistance du Chef du Gouvernement pour mettre fin au conflit qui perdure dans le cercle de Bankass. Il a rappelé que ce conflit est caractérisé notamment par des assassinats et des enlèvements. Ils ont plaidé pour une meilleure sécurisation de la zone, le retour des déplacés avec l'aide de l'Etat, l'ouverture des écoles fermées à cause de l'insécurité. Ils ont également remercié le Président de la Transition, son Excellence le Colonel Assimi Goïta, le Premier ministre, et le Gouvernement pour le deuil national décrété à la suite du massacre perpétré dans les villages de Diallyasagou, Dianweli et Deguessagou.

« L'épicentre des tueries de masse, c'est Bankass et Bandiagara qui symbolisent tout ce qui a comme horreur, que les terroristes font subir au peuple malien », a rappelé le Premier ministre. « Ils peuvent gagner des batailles par surprise mais ils ne gagneront pas la guerre. Votre cercle symbolise ce que doit être le Mali », a déclaré Choguel Kokalla Maïga. « Le Président de la Transition et le Gouvernement sont dédiés corps et âme au retour de la paix dans le pays », a conclu le Chef du Gouvernement.

CCRP/Primature

Le Collectif des détenteurs de la licence du système LMD remercie le Chef du Gouvernement

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a reçu ce vendredi 24 juin 2022, une délégation du Collectif des détenteurs de la licence du système LMD conduite par son Président M. Kalifara Touré.

Au nom des membres du Collectif, M.Touré a remercié le Premier ministre suite à la publication d'un arrêté autorisant les détenteurs de la licence à se présenter au concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration.

« Nous avons réparé une injustice, maintenant vous devez vous imposer à travers les connaissances que vous avez acquises » a déclaré Choguel Kokalla Maïga

Le Chef du Gouvernement a souhaité bonne chance à ceux qui tenteront, dans les prochaines semaines, le concours d'entrée à l'ENA. CCRP/Primature

Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

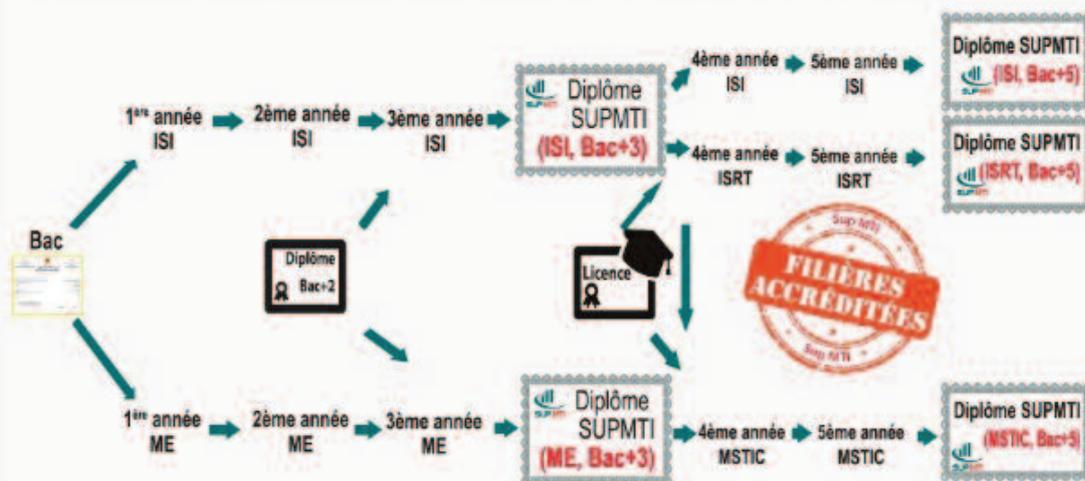
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Mali : Assimi Goita abroge le décret de nomination au CNT du colonel Amadou Keita, impliqué dans une tentative de coup d'Etat contre la junte



Au Mali, le Président de la Transition malienne, le Colonel Assimi Goita, a limogé un gradé de l'armée du Conseil National de Transition. Le Colonel Amadou Keita ne fait plus partie des membres du CNT. Son décret de nomination a été abrogé par le Président de Transition, Assimi Goita.

Le Colonel de l'Armée malienne Amadou Keita est suspecté par le pouvoir de transition malien d'avoir fait partie des officiers qui ont tenté de fomenter un coup d'État contre la junte au pouvoir.

La nouvelle de l'abrogation du décret de nomination du Colonel Amadou Keita a été annoncée lors de la lecture des communications de la session plénière du CNT, ce vendredi 24 juin 2022.

Ainsi, le Président Assimi Goita a abrogé le décret 2020-0239/PTRM du 03 décembre 2020 nommant le Colonel Amadou Keita.

Ce gradé de l'armée malienne occupait de hautes fonctions au sein du Conseil National de Transition. Il était d'ailleurs le rapporteur général.

Source : actucameroun

Mahamadou Camara : Un dossier oublié ?

Ce 23 juin, cela fait 9 mois que Mahamadou Camara, ancien directeur de cabinet du président IBK, ancien ministre de la Communication est en prison, en préventive. Un dossier oublié ?

Mahamadou Camara a évité de s'exprimer sur son dossier pour ne pas gêner les enquêtes et la manifestation de la vérité. Mais, il y a comme un acharnement sur ce maillon faible, dont le seul tort est d'avoir rédigé une lettre de recommandation à la demande de son patron.

En effet, il est en prison pour la deuxième fois, toujours sans passer devant le juge. Mahamadou Camara est chef d'entreprise au Mali, ce qui signifie qu'il donne toutes les garanties de représentativité.

On ne comprend pas non plus pourquoi les défenseurs des Droits de l'Homme ignorent superbement ce dossier. Un cas à voir !

Alexis Kalambry / Source : Mali Tribune

Mali : L'armée annonce avoir "neutralisé" plus de 60 jihadistes



L'armée malienne a annoncé vendredi soir dans un communiqué avoir "neutralisé" plus de 60 "jihadistes" dans une zone du centre du pays, où récemment plus de 130 civils ont été tués.

50 jihadistes (ont été) neutralisés" dans la zone de Diallassougou où "les priorités opérationnelles ont été orientées suite à l'attaque terroriste contre les populations dans la nuit du 18 au 19 juin", à laquelle a été attribuée la mort de 132 civils, a affirmé l'armée. Elle a également fait part de "deux terroristes guetteurs neutralisés" dans la zone de Mondoro (centre), en plus de "8 suspects terroristes interpellés et mis à la disposition de la prévôté" dans le sud du pays, lors d'une opération distincte.

Le gouvernement malien a attribué à la Katiba Macina le massacre des 132 civils à Diallassagou et dans deux localités des environs, dans le centre du pays qui est l'un des principaux foyers de violence qui ensanglante le Sahel depuis des années. Mais la Katiba Macina, affiliée au groupe jihadiste Al-Qaïda, a démenti avoir tué ces 132 civils, dans un communiqué authentifié vendredi par l'organisme américain SITE spécialisé dans la surveillance des groupes radicaux.

Les événements de Diallassagou constituent l'un des pires carnages de civils au Mali ces dernières années et la dernière tuerie en date d'une récente série d'attaques à travers le Sahel. Le Mali est plongé dans une profonde crise sécuritaire, politique et humanitaire depuis le déclenchement d'insurrections indépendantiste et jihadiste en 2012 dans le nord. La propagation jihadiste a gagné le centre et les pays voisins, Burkina Faso et Niger

Source: AFP



Mali/ nouvelle visite du médiateur de la CEDEAO : Vers une levée des sanctions ?



L'ancien président du Nigéria, Goodluck Jonathan, s'est de nouveau rendu au Mali à seulement 10 jours du sommet extraordinaire des chefs d'Etats de la CEDEAO prévu à Accra au Ghana le 03 juillet prochain.

En prélude au sommet extraordinaire des chefs d'Etats de la CEDEAO qui se tiendra à Accra, au Ghana, le 03 juillet prochain, le médiateur de l'organisation auprès du gouvernement malien s'est rendu à Bamako pour une énième mission.

Cette visite qui intervient à 10 jours du sommet de la CEDEAO devrait permettre à l'ancien président nigérian, de toucher du doigt les avancées de l'Etat malien dans la gestion de la période de Transition.

Il faut rappeler que la CEDEAO avait voté des sanctions commerciales et financières contre l'Etat malien après l'arrivée aux affaires du pouvoir en place. Alors que ce nouveau sommet devrait permettre aux chefs d'Etats de la CEDEAO de se pencher à nouveau sur la question du pays, un possible levé des sanctions n'est pas exclue.

Au terme du sommet du 4 juin dernier, l'organisation sous-régionale avait posé comme condition, la présentation d'un calendrier électoral réalisable et raisonnable que les autorités maliennes seront capables de mettre en œuvre jusqu'à la tenue de la prochaine élection présidentielle, pour lever les sanctions imposées par elle.

Depuis, le Mali s'est doté d'une nouvelle loi électorale, qui a été votée à 115 voix pour, 3 contre et zéro abstention. De plus, le président de la Transition malienne, le colonel Assimi Goïta, a signé le 6 juin un décret fixant à 24 mois la durée de la Transition à compter de mars 2022, et a demandé la rédaction d'une nouvelle constitution.

Si les dernières visites du médiateur de la CEDEAO n'ont pas conduit à de grandes avancées, il se peut que celle-ci conduise à un dénouement du bras de fer qui oppose l'Etat malien à l'organisation sous-régionale. L'organisation serait d'ailleurs prête à accorder 18 mois supplémentaires pour la transition aux autorités maliennes, si elle a des garanties solides quant à la mise en œuvre du calendrier électoral et au respect de la nouvelle durée de la transition.

Le prochain sommet des chefs D'Etats de la CEDEAO pourrait donc, sauf surprise de dernière minute, aboutir à une levée progressive des sanctions commerciales et économiques infligés au Mali par l'organisation sous-régionale.

Jean Hugues Ambodo

Mali : Lassana Kouyaté alias 'officier' et son acolyte en taule



Celui qui était activement recherché par tous les services de renseignements du Mali, de la sous-région et même hors du continent depuis plus de 5 ans, Lassana KOUYATE alias "Officier", a été finalement appréhendé par le renseignement de l'Office Central des Stupéfiants (OCS).

Rappel des faits : après plusieurs années de recherches sans relâches par les différentes unités d'enquêtes du Mali, le mardi 21 juin 2022 aux environs de 6 heures du matin, une équipe de l'Antenne Rive Gauche de l'OCS, munie des informations irréfutables relatives aux activités de vente et de transformation de produits stupéfiants à Sangarébougou a tenté de localiser le lieu avant d'intervenir. Il a fallu plusieurs jours de filature pour localiser les intéressés. Quand, les éléments de l'OCS ont eu la certitude qu'il s'agit d'un individu recherché depuis plus de 5 ans pour trafic national et international de drogues de tout genre et association de malfaiteurs, ils ont planifié une opération suite à ces renseignements. C'est ainsi qu'une équipe de l'Antenne Rive Gauche a effectué une descente sur les lieux et ont découvert sur place, les nommés Lassana KOUYATE alias Officier, fichier (S) et Cheicknè KOUYATE, un de ses frères. Un peu plus loin, on vous expliquera pourquoi le sobriquet «OFFICIER» à civil de cette trempe?

La maison dans laquelle ils ont été interpellés, les éléments ont découvert 190 grammes de cocaïne ; 20 grammes d'héroïne, 08,1 grammes de cailloux (crack), 03 briques de cannabis (01 skunk et 02 tiekolo) ; 11 plaquettes de Diazépam ; 85 grammes de skunk en poudre ; 100 sachets de skunk). Selon nos enquêtes, le nommé Cheicknè KOUYATE ne serait qu'un employé et un des jeunes frères de Lassana KOUYATE dit «Officier». Les investigations ont prouvé que Lassana KOUYATE a plus de cinquante (50) jeunes garçons à sa disposition à travers Bamako pour bien mener son activité de vente de produits stupéfiants. Il serait encouragé, soutenu et protégé par sa famille. Le sobriquet «Officier» n'est pas fortuit, il est lié au grade et au rang de Lassana KOUYATE dans les réseaux mafieux. Il serait redoutable et peut tuer à une fraction de seconde. C'est pourquoi, il porte le surnom «Officier». Selon nos investigations, Lassana KOUYATE alias officier aurait gravi tous les échelons dans la drogue et dans la criminalité. Le jeudi, 23 juin 2022 vers 10 heures, les sieurs Lassana KOUYATE et Cheicknè KOUYATE ont été mis en route pour être présentés devant le procureur du Pôle Judiciaire Spécialisé près le Tribunal de Grande Instance de la Commune VI du District de Bamako.

Source : Direction de l'OCS



**Institut National de Prévoyance Sociale
(INPS)**

SERVICE AMO

Contacts: 63 25 18 84 / 20 22 04 08

COMMUNIQUE

A L'INTENTION DES ASSURES AMO DE L'INPS

La Direction générale de l'INPS porte à la connaissance de tous les assurés enrôlés à l'AMO de Janvier à Mai 2022, dans les centres déconcentrés de l'INPS (Communes I, II, III, IV, V, VI et du SAMO) que les cartes biométriques AMO sont disponibles dans les agences principales des communes de Bamako et du SAMO de l'INPS.

La Direction générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de toutes et de tous.

Bamako le 09 Juin 2022

P/ Le Directeur général PO
Chef de service AMO-INPS


Dr Bandiougou M TRAORE



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Direction Générale de la Police Technique et Scientifique : Les primes et indemnités du personnel en débat avec le ministre



Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine, accompagné d'une forte délégation, a rendu une visite, le jeudi 23 juin 2022, à la Direction Générale de la Police Technique et Scientifique (DGPTS), sise à l'Hippodrome, en Commune II du District de Bamako. La Direction Générale de la Police Technique et Scientifique (DGPTS), selon son Directeur Général, le Commissaire Divisionnaire de Police Abou Ag Ahiyoya, est détentrice de la doctrine de la police technique et scientifique. Elle coordonne les activités de police technique et scientifique sur l'ensemble du territoire national.

« Nous venons de loin. Nous sommes dans ce bâtiment il y a moins d'un an. Je vous remercie Monsieur le ministre pour vos efforts et les sacrifices consentis. Avec vous, le Directeur des Finances et du Matériel, qui n'a ménagé aucun effort pour nous soutenir... », fera savoir le Commissaire Divisionnaire Abou Ag Ahiyoya, avant d'affirmer que malgré un démarrage difficile, la DGPTS est en plein dans les activités pour jouer son rôle au quotidien. Il a en outre énuméré quelques contraintes liées à la situation actuelle du pays, tout en reconnaissant

les efforts d'accompagnement des plus hautes autorités.

« Je peux dire qu'on n'est pas totalement monté en puissance. On est juste en décollage. Pour nous permettre d'arriver à cette montée en puissance, nous avons envoyé des correspondances au Département dont l'aboutissement nous permettra d'être plus opérationnels, plus fonctionnels », a-t-il indiqué. Le Commissaire Divisionnaire Abou Ag Ahiyoya a aussi évoqué le projet de décret portant primes et indemnités du personnel, le projet de décret portant création du fichier national, le projet de mutualisation de la Police Technique et Scientifique et la demande de visite dans les Commissariats de Police et dans les Brigades de gendarmerie pour la collecte des données. Pour sa part, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine fera savoir que tout début est difficile. Et d'indiquer que la Direction Générale de la Police Technique et Scientifique a abattu un travail remarquable dans le traitement des crimes à travers l'ensemble du territoire. Occasion pour lui de féliciter le Directeur Général et l'ensemble de son équipe. Il les a appelés à continuer à faire davantage

de sacrifices.

« Nous voyons ce que vous êtes en train de faire, c'est assez remarquable. Notre engagement ne fera pas défaut. Nous reconnaissons que vous avez des difficultés », a fait savoir le Général Daoud avant de faire cas de ses multiples échanges avec le Directeur Général de la DGPTS, tout en rassurant que la Direction des Ressources Humaines du département est en train de travailler de façon harmonieuse sur les questions de primes et indemnités. « Le dossier est très bien avancé. Nous le suivons », a-t-il conclu.

Auparavant, dans une courte intervention, le Directeur des Finances et du Matériel du ministère de la Sécurité et de la Protection civile, le Colonel Joseph Coulibaly, avait tenu à rassurer le Directeur de la DGPTS que tout sera mis en œuvre pour trouver une ligne d'investissement pour son service dans le cadre des concertations avec la Direction Générale du Budget. Une rencontre avec le personnel et la visite guidée des locaux ont mis un terme à la visite du ministre Daoud Aly Mohammedine à la DGPTS.

■ Yama DIALLO

Présentation des rapports SIRA et Xensa : 74 % de la population estiment que la sécurité s'est améliorée

En prélude à la 6ème édition du prix MaMA, la fondation Tuwindi a organisé une conférence de presse le vendredi 24 juin 2022, dont le thème était : La lutte contre l'insécurité et le respect des droits humains, l'état de la question au Mali ?



Dans ses propos liminaires, Tidiane Togola, directeur exécutif de la Fondation Tuwindi, dira que l'objectif était de travailler pour une meilleure gouvernance en mettant à la disposition des citoyens des outils qui leur permettront de mieux influencer les mauvaises pratiques en vue de changer la gouvernance à travers la dénonciation. Il s'agit aussi de présenter les violations de droit humain qui se passe. Tout cela en s'appuyant sur deux composantes importantes. La première composante, c'est les hommes de média, la presse et la deuxième composante c'est l'utilisation des réseaux sociaux. La presse constitue le dernier rempart pour le citoyen. C'est la presse qui permet au citoyen d'avoir la parole pour dénoncer les tares et déviances de la gouvernance.

Aussi, Tidiane Togola a évoqué le contexte dans lequel l'étude a été menée. Selon lui, les sanctions infligées au Mali par la Cédéao et l'UEMOA ont eu un impact sur les résultats de l'étude. Car, dit-il, beaucoup de personnes ont affirmé lors de l'enquête que la situation sécuritaire s'est nettement améliorée depuis le

début de la Transition.

Pour sa part, El Béchir Singaré, conseiller juridique de Amnesty international, a rappelé que OCCIPRE est un consortium soutenu par l'Union européenne. A l'occasion, le consortium OCCIPRE entend communiquer les résultats de ses rapports d'études. Il s'agit notamment du sondage d'opinion Xensa sur la perception des citoyens maliens eu égard à l'évolution de la transition. Plus de 1500 personnes ont répondu au sondage dont 39 % des répondants étaient des femmes et 61 % des hommes. Des hommes et des femmes de toutes catégories d'âges confondues et de toutes les localités du Mali ont été touchées par l'étude y compris les zones à risque d'insécurité.

Dans la lecture du communiqué conjoint, Youssouf Poudiougou, a fait savoir que l'étude a été conduite au moment où le délai de la transition a été prolongé pour une durée de 24 mois à compter du 26 mars 2022, par un décret présidentiel en date du 06 juin 2022 au lendemain d'un sommet de la Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui devrait statuer sur le sort des

sanctions qui pèsent sur le Mali. « 74 % de la population estiment que la sécurité s'est améliorée depuis le début de la transition sur une grande partie du territoire du Mali. 80,10 % des personnes interrogées estiment que le gouvernement doit tout faire pour trouver un compromis avec la CEDEAO afin d'obtenir la levée des sanctions pour sortir le Mali de la crise économique et financière. 31,17 % des enquêtés estiment que le délai restant pour la transition doit être compris entre 18 et 24 mois et 30,48 % pour plus de 24 mois, 65,62 % des personnes interrogées estiment qu'il faut un gouvernement de consensus pour la réussite de la transition », a-t-il argué.

Il ressort également du résultat de cette enquête que durant 30 mois, les observateurs ont documenté 1529 incidents d'atteintes aux droits humains. Les différents incidents ont touché plus de 1496 victimes dans 550 localités sur toute l'étendue du territoire national. Les régions les plus affectées sont : Mopti 588 victimes, Gao 318 victimes, Ségou 216 victimes, Bamako 116 victimes, Tombouctou 97 victimes, Sikasso 66 victimes, Kayes 48 victimes, Koulikoro 33 victimes et Kidal 29 victimes. La majorité des atteintes enregistrées concernent les droits civils et politiques 773 cas et les atteintes aux autres catégories de droits sont au nombre de 697 cas. Le rapport SIRA 6 révèle une augmentation de violations liées à liberté d'expression et un rétrécissement progressif de l'espace civique courant le premier semestre 2022.

Il importe de noter qu'OCCIPRE a pour objectif la diminution de l'impunité des violations des droits de l'homme, des crimes économiques et des cas de corruption au Mali. L'emploi de la technologie digitale et mobile, facilite le monitoring collectif, la veille citoyenne et le plaidoyer commun pour la redevabilité et un accès à la justice.

Durant les 30 mois de ce projet OCCIPRE, la plateforme Xensa a servi de cadre de monitoring de gouvernance et mené plusieurs sondages sur la gouvernance au Mali depuis le début de la Transition en 2020. Il a réalisé plusieurs d'enquêtes d'opinion sur l'évolution de la transition.

■ Ibrahim Sanogo

6ème EDITION DE MALI MEDIA AWARDS : Des journalistes maliens distingués

La 6ème édition de Mali Média Awards (MaMA) a été tenue toutes ses promesses. La cérémonie a été l'occasion mise à profit le vendredi 24 juin 2022, pour récompenser les meilleurs productions journalistiques sur les violations de droit de l'homme (télévision, radio, presse écrite, presse en ligne, dessin de presse et blog). L'objectif des MaMA est de promouvoir l'excellence, le professionnalisme, le respect des principes d'éthique et de déontologie journalistiques.

Pour le directeur exécutif de la fondation Tuwindi, Tidiane Togola, les prix MaMA sont destinés à primer les meilleures œuvres qui magnifient les valeurs cardinales tel que le respect des autres, la liberté, l'amour du prochain, la justice, l'égalité, d'équité, la tolérance, la paix, l'honnêteté, la responsabilité, la loyauté, la solidarité et la confiance. « On pourrait insister sur l'importance sacrée de chacune de ces valeurs que nous vivons au quotidien. Mais il faut admettre que ces valeurs sont les facteurs essentiels pour vivre dans une société harmonieuse ne sont pas toujours scrupuleusement respectueux. Ces valeurs sont le carburant pour le bon fonctionnement dans nos relations au quotidien. Chacune d'elle pourrait faire l'objet de développement interminable pour démontrer l'utilité vitale dans la stabilité de la vie sociale. Il serait fastidieux de me livrer à une interprétation de chacun de ces concepts. Je voudrais seulement m'arrêter sur la dernière valeur d'idée, la confiance. Elle est à la base de toute relation durable de la société. Elle est le garant de la croissance entre l'autre et l'expression du mérite de cette croissance. Elle est la base de toute fidélité. La confiance du journaliste est congénitalement conditionnée par sa liberté. La raison d'être journaliste repose sur la liberté qui est un dû dans toute société qui se réclame de la démocratie. La liberté est le pilier de la démocratie. Elle est la sève qui permet à chaque individu de se réaliser. Restreindre le champ de la liberté, c'est ouvrir la voie à la répression. La liberté fait partie des droits humains inaliénables. Le journalisme sans liberté n'a pas la raison d'être. L'usage de la liberté d'expression impose des exigences consacrées par le vieil adage : ma



liberté s'arrête là où commence celle des droits », a-t-il souligné.

Aux dires de Tidiane Togola, la liberté ne peut pas et ne doit pas s'assimiler au libertinage qui conduit à l'anarchie, à la violation des libertés et des droits des autres. Le libertinage est une liberté qui ne respecte pas la loi et les principes sociaux établis. « Tuwindi, notre organisation est dédiée à la préservation de la liberté de la presse. Les lauréats qui sont couronnés, l'ont été grâce à cet esprit de culte de la liberté de la presse, le respect de la liberté d'expression du sens suprême de la responsabilité. La responsabilité en tant que valeur rend les gens conscients de l'implication de la portée et des aspects éthique de leurs actions et décisions. Ce qui les rend plus mature et plus éthique », a-t-il renchéri, avant de remercier tous les partenaires de la fondation Tuwindi pour soutien de la promotion de la liberté d'expression à travers les organes d'information nationaux.

Tidiane Togola a également rendu hommage à son épouse, Hawa Semega qui nous a quitté le 30 mai 2021. Un prix spécial a été dédié à Eve. « Nous adressons nos sincères féli-

citations tous les lauréats et nous les invitons à persévérer dans le respect des normes de morale, d'éthique et de déontologie sans lesquelles le journalisme n'est qu'un vain mot. Je voudrais adresser mes très sincères remerciements aux éminents membres du jury dont le dévouement, l'intégrité, la rigueur morale et le professionnalisme pour le bon déroulement du programme », a-t-il laissé entendre.

S'agissant des récompenses, il faut préciser que chaque lauréat a remporté un ordinateur portable et la somme d'un million de FCFA et les nominés ont reçu chacun une tablette. Le prix de la catégorie dessin de presse est revenu à Issouf Bah, celui de la presse en ligne remporté par Mody Adama Kamissoko. Ibrahim Togola s'est adjugé le prix de la catégorie journalisme citoyen. Le prix de la catégorie radio a été empoché par Yaya Traoré, celui de la catégorie télévision décroché par Sory Ibrahim Maïga. Boubacar Diallo est reparti avec le prix de la catégorie presse écrite et le prix spécial Eve à Fatoumata Maguiraga.

■ Ibrahim Sanogo

Mali-FAO : Promouvoir une gestion intégrée, conjointe et durable des ressources naturelles

Le ministre du Développement rural, Modibo Keita et le représentant résident de la FAO au Mali, Mohamadou Mansour N'DIAYE ont signé le jeudi 23 juin 2022, le document de projet de renforcement de la résilience des femmes et des jeunes et de la cohésion sociale dans la zone pastorale du cercle du Macina, région de Ségou. La signature de ce document permettra de parachever et de consolider les projets déjà en cours qui bénéficient de l'appui de l'organisation des nations Unies pour l'alimentations et l'agriculture.



Mohamadou Mansour N'Diaye représentant résident de la FAO au Mali, a affirmé que c'est un projet, pour le renforcement de la résilience des femmes et des jeunes ainsi que la cohésion sociale des zones pastorales dans le cercle de Macina à hauteur de 200 millions 203 mille FCFA. Ce projet va promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources naturelles.

Le ministre du Développement rural, Modibo Keita, a indiqué qu'il sera réalisé dans le cadre de ce projet, entre autres activités plus de 70 kilomètres de pistes pastorales qui seront délimitées et matérialisées avec 217 balises afin de réduire et clarifier les litiges entre éleveurs et agriculteurs. 10 organisations d'éleveurs et d'agriculteurs sont initiés à un dialogue inclusif sur la gestion concertée des ressources naturelles et des infrastructures collectives. L'ensemble de la population de la commune de Soloba et Macina bénéficiera directement du projet au moins à travers une gestion améliorée des terres et à la transhumance des séances d'informations et de sensibilisations.

Le projet vise à renforcer la résilience des moyens d'existences, la cohésion sociale et l'équité entre hommes et femmes au sein des communautés pastorales et agro-pastorales du cercle de Macina. Il vise également à promouvoir une gestion intégrée, conjointe et durable des ressources naturelles et renforcer l'autonomisation économique des femmes à travers les caisses de résilience.

Toutefois, Il vient en effet compléter et renforcer les projets structurants en cours avec l'appui de la FAO, et sera mis en œuvre dans le cercle de Macina, qui connaît également à l'instar de la région de Mopti beaucoup de conflits liés à l'accès et à l'utilisation des ressources naturelles.

C'est un projet qui sera réalisé sur une durée de 18 mois et se focalisera sur le cercle de Macina, région de Ségou et les communes de Saloba et Macina. Ainsi pour appuyer 767 ménages dont 50% dirigés par les femmes. Il profitera donc à l'ensemble de la population des communes de Saloba et Macina à travers une gestion améliorée des terres et de la transhu-

mance, des séances d'information et de sensibilisation. Le cout du projet s'élève à plus de 180 millions de francs CFA financé par L'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).

Il faut rappeler que la FAO dispose d'une présence permanente au Mali depuis l'ouverture de sa représentation dans le pays en 1979. Elle fournira une assistance à l'ensemble du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, comprenant un appui aux principales politiques et stratégies, au développement technique et au renforcement des capacités. Par suite des crises alimentaires et des troubles intérieurs-aggravés par des catastrophes climatiques, les activités récemment menées en coopération ont été axées sur les secours d'urgence et l'aide au relèvement. Les interventions visent à assurer la sécurité alimentaire et à rendre les moyens d'existence ruraux plus résilients en transformant l'agriculture en un secteur productif de l'économie malienne.

■ Ibrahim Sanogo

Mali- Algérie : Conférence sur la vie et l'œuvre du grand érudit Mohamed Abdelkarim Al-Maghili

Dans le cadre du programme de la célébration, le 5 Juillet prochain, du 60ème anniversaire de son accession à l'indépendance et le recouvrement de sa souveraineté, refermant ainsi, grâce à une guerre de libération glorieuse, une parenthèse douloureuse de 132 années d'occupation et d'oppression colonialistes du géant Algérie, l'Ambassade d'Algérie au Mali a coorganisé avec l'ONG SAVAMA-DCI de Tombouctou une conférence consacrée à la vie et l'œuvre d'un homme de savoir Abdelkrim Al-Maghili, un grand érudit originaire de la ville de Tlemcen en Algérie. C'était ce samedi 25 juin 2022 au Mémorial Modibo Keita.

Cette table ronde consacrée à Abdelkrim Al Maghili sur sa vie et son œuvre d'homme de savoir devrait contribuer à raffermir les solides relations de bon voisinage, d'amitié, de solidarité et de coopération entre le Mali et l'Algérie. Pour rappel, le Mali a accueilli sur son territoire la 6ème wilaya (région) militaire de l'Algérie combattante pour sa liberté, qu'il a été parmi les premiers pays à reconnaître le Gouvernement Provisoire de la République algérienne en exil et à accréditer un ambassadeur auprès de lui.

Abdelkrim Al-Maghili, un grand érudit originaire de la ville de Tlemcen en Algérie qui a été et reste un puissant trait d'union entre l'Algérie et toute l'Afrique de l'Ouest. Il a vécu au quinzième siècle, qui a beaucoup voyagé, écrit et enseigné dans différentes parties de toute l'Afrique de l'Ouest ainsi que dans les villes de Gao et Tombouctou. C'est de Touat, au sud de l'Algérie que Mohamed Abdelkarim Al-Maghili entreprit dès 1490 ses voyages africains, séjournant dans plusieurs villes du Bilad Al Sudan où il dispensa des cours, rendit ra des consultations juridiques, rencontra de nombreux souverains tant dans l'Air que dans les cités haussa en passant par l'empire Songhaï de l'Askia Mohammed lui-même, auquel il dispensa d'ailleurs un enseignement islamique. Très sollicité, il rédigea à Kano, à la demande du prince, un texte sur le mal et le bien, document qui s'est imposé, selon les spécialistes, comme un véritable manuel destiné aux responsables politiques. Al-Maghili quitta les villes-Etats haussa à la fin du XVème siècle pour l'empire Songhaï où, à la demande de l'Askia Mohammed, il rédigea une épître intitulée « Taj al din fima yajib ala l-mulk (traduit en 1931 sous le titre d'obligation du prince). Ce texte porte sur les huit exigences du pouvoir. Un de ses disciples, le Cheikh Osman Dan Fodio, dont le nom et les écrits reviendront



beaucoup lorsqu'on parle d'El-Maghili, s'en inspirera, en plus d'autres sources, et développera longuement ces obligations, lesquelles tendent toutes vers la formulation et le respect de principes qui restent aujourd'hui d'une grande pertinence et que l'on retrouvera, de nos jours, sous le vocable de la bonne gouvernance. Selon les spécialistes, vingt-six titres largement connus dans l'ouest africain sont attribués à Abdelkrim al Maghrili. Pour SEM El-Haoues Riache Ambassadeur d'Algérie au Mali, cette table ronde organisée avec l'ONG SAVAMA-DCI de Tombouctou, est l'occasion de remercier son président M Abdelkader Haidara pour l'intérêt qu'il a immédiatement porté à cette initiative et pour sa précieuse contribution à sa réalisation. « Qu'il me permette de dire que son ONG est un temple de la mémoire écrite de cette partie du continent africain. Ce sont des centaines de milliers de manuscrits qu'elle garde et préserve jalousement dans des conditions souvent difficiles et avec des moyens limités. C'est le lieu ici de rendre un vibrant hommage

aux hommes et aux femmes qui l'animent et de leur exprimer notre soutien dans la poursuite de cette noble mission qui interpelle, en fait, l'ensemble de la communauté internationale, et non pas seulement les Maliens et le Mali. Pour sa part, mon pays se propose d'engager avec le Mali une coopération diversifiée en matière de préservation des manuscrits. Les centaines de milliers de manuscrits gardés consciencieusement par l'ONG SAVAMA-DCI, ainsi que par l'Institut Ahmed Baba, par les archives nationales maliennes et ou encore dans les bibliothèques privées de la région de Tombouctou, et certainement au-delà. Il y a aussi des milliers d'érudits comme Al-Maghili dont les travaux ne demandent qu'à être visités et exploités pour le bien commun. Exploiter ces manuscrits, c'est aussi reconnaître aux Africains leur grand apport écrit, et non seulement oral comme on a tendance à le penser, à l'épanouissement de la civilisation humaine. » a conclu SEM l'Ambassadeur.

Bokoum Abdoul Momini

Rénovation du Stade municipal de Niafunké : Employer les jeunes pour réduire leur vulnérabilité à la violence communautaire



Les autorités communales et la jeunesse du Cercle de Niafunké ont souhaité rénover le stade municipal de la localité afin de pouvoir accueillir des rencontres sportives et inciter les jeunes à renouer avec cette pratique et renforcer la cohésion entre communautés. Cette initiative a trouvé une oreille attentive auprès de la MINUSMA qui l'a financée dans le cadre de ses projets de réduction de la violence communautaire. Ces projets ont pour but de contribuer à l'amélioration de la sécurité, au renforcement de la cohésion sociale, à la promotion du dialogue et à la réconciliation entre les différentes communautés. Ces projets sont générateurs d'emplois et de revenus pour les communa-

tés, afin que ses membres, notamment les jeunes, soient moins vulnérables à la radicalisation et à l'enrôlement dans les groupes armés.

Un budget de plus de 54 millions de Francs CFA a été consacré aux travaux. Confiés à l'ONG Association pour la Gestion de l'environnement et le Développement Durable (AGEDD), les travaux d'une durée de cinq mois concerneront la réhabilitation de toutes les infrastructures du stade, la construction de la tribune ainsi que l'installation de 12 lampadaires solaires. « La mise en œuvre de ce projet apportera sans doute la réponse aux problèmes qui freinent le développement du sport dans notre ville et contribuera à l'émer-

gence des nouveaux clubs et la découverte de nouveaux talents dans plusieurs disciplines, notamment le Karaté, le Hand Ball, le volley Ball. Des disciplines sportives qui aujourd'hui, chez-nous, manquent de tout » a souligné Issa TOURÉ, Secrétaire Général du District de Football de Niafunké

Le projet de rénovation du stade a officiellement été lancé le 21 juin 2022, au cours d'une mission pluridisciplinaire de la MINUSMA dans la Commune de Soboundou, Cercle de Niafunké. « Cette action vient concrétiser l'organisation de la troisième édition de la semaine régionale de la jeunesse et des sports tournante dans le cercle de Niafunké en septembre prochain, annoncée par le ministre de la

Jeunesse et des Sports lors de la deuxième édition tenue à Goundam. Il contribuera également à promouvoir la pratique du sport et son développement dans notre cercle, » a déclaré M. Bougouto DEMBÉLÉ, Préfet du cercle de Niafouké.

Le représentant du bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou, Jean NKAKA, a rassuré les autorités ainsi que les communautés de l'engagement de la mission onusienne à accompagner l'Etat malien dans ses efforts de restauration de la paix et de la cohésion sociale entre les communautés.

Mobiliser les communautés à la consolidation de la paix

En dehors de la réalisation des infrastructures, l'ONG AGEEDD en collaboration avec la MINUSMA, organisera une série des séances de sensibilisation en faveur de 11 367 personnes soit 60% de la population de Niafouké. Elles porteront sur la paix, la cohésion sociale et le

vivre ensemble, afin d'instaurer un climat de confiance entre les communautés. « Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet, conformément au mandat de la MINUSMA, d'appuyer toute initiative visant la construction de la paix, mais aussi encourager la cohésion sociale » a expliqué M. NKAKA.

Contribuer à la création d'emplois temporaires pour les jeunes à risques

Pendant cinq mois, 35 jeunes à risque de la ville de Niafouké seront employés par ce projet. « Je suis chauffeur de camion et j'approvisionne le chantier en latérite, gravier et sable. Beaucoup d'autres jeunes qui étaient sans revenu sont employés sur ce chantier et nous savons au moins que pendant cette période de mise en œuvre du projet, nous avons un revenu mensuel qui nous permettra de subvenir aux besoins quotidiens de nos familles, » a confié Youssouf MAIGA, l'un des employés.

Les projets de réduction de la violence communautaire ont pour but d'apporter une alternative aux activités criminelles. À travers des projets de soutien aux activités des communautés qui dégagent emplois et ressources, ils permettent de réduire leur vulnérabilité, notamment à l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés. Ces projets touchent de nombreux domaines comme la création ou le renforcement d'infrastructures, l'appui à la culture, aux sports et aux loisirs, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et autres activités génératrices de revenu.

À ce jour, pour les régions de Tombouctou et Taoudéni, plus de 3 milliards de Francs CFA ont été mobilisés par la MINUSMA pour la réalisation de 66 projets, au bénéfice de près de 158 000 personnes.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



AEPHA : Les acteurs se mobilisent pour des systèmes résilients au Mali

Va-t-on atteindre l'ODD 6 d'ici 2023 ? Autour de cette interrogation, les acteurs du domaine de l'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) du Mali, des Pays-Bas et de la sous-région étaient réunis, les 15 et 16 juin à Bamako, en atelier national. La rencontre était initiée par le Centre de Référence International pour l'Eau et l'Assainissement (IRC-Wash Mali), Word-Vision et Water-Aid.

Ce sont plus d'une cinquantaine de participants venus des Pays-Bas, du Mali, du Ghana et du Niger qui ont pris part à ce séminaire national du Centre de Référence International pour l'Eau et l'Assainissement (IRC-Wash Mali), Word-Vision et Water-Aid sur le thème « parlons de système eau, hygiène et assainissement (EHA) résilients au Mali ». Deux jours durant, les participants se sont penchés sur la question de l'atteinte des objectifs de développement durable 6 au Mali d'ici 2030. Un objectif qui vise « à garantir un accès universel et durable aux services Wash pour tous et toujours ».

La question est l'une des plus pertinentes, estime Dr. Afou Chantal Bengaly Traoré, Coordinatrice-pays d'IRC-Wash Mali. « L'évolution des services Wash au Mali est inquiétante et soulève la question de savoir : va-t-on atteindre l'ODD6 d'ici 2030 ? », se questionne-t-elle. Elle poursuit et ajoute que ce séminaire est l'occasion « pour tous acteurs Wash de montrer leur détermination pour l'atteinte de l'ODD6, à travers des engagements clairs et précis ». Pour sa part, l'IRC, rappellera sa coordinatrice-pays, a depuis toujours valorisé et priorisé l'action collective. A moins d'une décennie de 2030, elle a rappelé l'importance de

joindre les efforts pour relever les défis de l'atteinte de l'ODD6.

Le représentant du ministre de la Santé et du Développement social, Hamadoun Dicko, a salué l'initiative. Elle s'aligne, dit-il, avec les aspirations et les priorités des autorités du Mali. Celles d'« assurer l'accès universel aux services de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement ».

Toutefois, le Conseiller technique du ministre de la Santé avoue que l'atteinte de l'ODD6 d'ici 2030 est menacée par plusieurs défis majeurs exacerbés par la crise sanitaire due à la Covid-19 et la sécurité. Ces défis, cite M. Dicko, sont entre autres la mobilisation des financements à hauteur de besoin, les capacités d'absorption des allocations budgétaires extérieures et les capacités des acteurs du secteur à améliorer la performance pour un accès durable aux services d'eau, hygiène et assainissement.

Cette rencontre nationale, première dans le domaine, se voulait, selon Dr. Afou Chantal Bengaly Traoré, « de rassembler tous les acteurs du domaine vers l'objectif de développement 6 ».

Elle s'est focalisée sur six thématiques. Il s'agit entre autres de l'approche systématique en pratique dans les systèmes Wash, l'intégration du Wash dans l'éducation et la santé, le renforcement des systèmes Wash dans un contexte fragile.

Les participants ont également porté leurs réflexions sur la gouvernance des ressources en eau, enjeux et perspectives, l'apport du secteur privé dans le renforcement des systèmes Wash et les recherches et pratiques, expériences des instituts de recherches et des universités dans les systèmes Wash.

A la fin des travaux, les réflexions et recommandations ont été toutes restituées dans un rapport de synthèse. Il sera un document de plaidoyer pour mobiliser les plus autorités du gouvernement, les partenaires au développement, du secteur privé et tous les acteurs du secteur pour l'accès durable et équitable aux services Wash, selon les organisateurs.

Selon le rapport JMP 2020 du Mali, le taux national des services améliorés d'eau est de 83 % contre 20 % pour les services sécurisés d'assainissement en milieu rural.

Kadiatou Mouyi Doumbia
Source : Mali Tribune



L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Cheick Sidi Diarra : “Enfin une lueur d'espoir !”



Je commence par m'incliner devant la mémoire des victimes maliennes et étrangères de la violence dans mon pays, le Mali.

J'ai une pensée pieuse pour les victimes de la barbarie dans le cercle de Bankass et pour leurs familles. Je souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Notre pays amorce une démarche qui laisse espérer la résorption prochaine du volet politique et du volet diplomatique de la crise.

Il nous suffit de persévérer dans cette voie pour réaliser des avancées notables, à condition bien sûr que la ruse fasse place à l'intelligence humaine et à la créativité du Malien. De quoi je parle?

Je ne parle pas de la loi électorale dont la concrétisation aura été d'une grande prouesse. Malgré ses imperfections, cette loi mérite d'être promulguée. Elle constitue le premier acte d'une série d'autres actes importants à poser dans l'urgence afin de retrouver le chemin de la normalisation.

On en est encore loin, mais comme le dirait l'autre, le plus long voyage commence par le premier pas.

Mais, en fait la loi électorale n'est pas réelle-

ment mon propos aujourd'hui.

Des voix plus expertes en ont largement débattu. J'ai très peu de choses à ajouter après l'analyse approfondie dans les grands dossiers d'hier.

Mon propos d'aujourd'hui concerne ce petit extrait des décisions du Conseil des Ministres du 22 juin 2022.

Il se lit comme suit:

« Le Conseil des Ministres a pris note des axes et de la méthodologie d'élaboration du chronogramme des réformes politiques et institutionnelles ainsi que de celui des élections.

Cette méthodologie, basée sur la recherche de l'inclusivité et du consensus, est conforme à la vision de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

A cet effet, le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, en collaboration avec le Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions et le Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles, rencontrera les partis politiques et les organisations de la société civile pour échanger sur le chronogramme des ré-

formes politiques et institutionnelles ainsi que celui des élections. »

Je le comprends ainsi qu'il suit:

1- Les axes et la méthodologie d'élaboration du chronogramme des réformes politiques et institutionnelles ainsi que celui des élections sont donc définis et disponibles ;

2- Le colonel Président de la Transition promet l'inclusivité et le consensus ;

3- Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation rencontrera les partis politiques et les organisations de la société civile pour échanger sur le chronogramme des réformes politiques et institutionnelles et celui des élections. Il le fera en collaboration avec deux autres de ses collègues.

J'ai personnellement reçu cette déclaration comme une délivrance.

Cela fait des mois que je prêche pour cette approche.

L'une de mes dernières tribunes intitulée « Il nous reste la solution endogène » promet cette démarche.

Elle est, à mon avis, la plus viable d'entre toutes les démarches envisagées.

D'abord, elle met les enfants de la nation autour de la même table. Un adage de chez moi dit que l'on ne peut pas raser le crâne du bébé en l'absence du bébé !

Ensuite elle est un moyen d'affirmer que nous sommes maîtres de notre destin.

Une telle démarche impose le respect parce que personne de dehors ne pourra nous imposer autre chose que ce qui est le fruit du consensus national. La CEDEAO elle-même ne pourra pas demander plus.

Le médiateur qui est attendu aujourd'hui dans notre beau pays en sera séduit !

Enfin elle nous ramène dans le concert des Nations dont nous nous sommes éloignés comme un bateau ivre à la dérive.

Nous nous ressaisissons un peu tardivement après avoir subi les affres de violentes sanctions de la CEDEAO depuis plus de quatre mois.

Mais comme le dirait l'autre, mieux vaut tard que jamais. Pourvu que cela dure !

Cheick Sidi Diarra
Source : Info-Matin

Dr Alaye Bocoum à propos du Premier ministre Choguel : « Ce Monsieur mérite vraiment un grand respect ! »



Il a pris tous les coups bas pour protéger son Pays, son peuple, son Président, son Gouvernement, les autres Institutions contre vents et marées, il suit son seul et

unique objectif, faire le travail de libération du Mali que lui a assigné son taiseux Président, Colonel Assimi Goita !
Tous ses adversaires, internes ou externes,

quel que soit leur statut ou leur rang, l'ont laissé sur la trajectoire que son Président et son Peuple lui ont tracée.

Politiquement, il a affronté toutes les stratégies de tous les politiques fossoyeurs, malgré leurs moyens financiers énormes mis à disposition par les Prédateurs externes pour le boulot de déstabilisation du Mali.

Il a réussi à donner à toutes les Autorités de la Transition de la Refondation, un respect POPULAIRE qu'aucun régime n'a pu avoir depuis les années de la première République du Mali et une fierté internationalement reconnue.

SEULE CIBLE de tous les ennemis internes et externes du Mali, il continue avec nos autres Gouvernants de faire des choses au Mali, que 30 ans de Démocratie n'ont pu faire.

Imaginez un peu si toute cette CABALE n'était pas faite contre lui et s'il n'avait pas cette pression interne et externe des personnes et des organisations hideuses.

Cher aîné, je suis fier de t'accompagner et d'être traité de tous les noms à cause de ce fait par ceux que la politique nourrit, car je suis désormais persuadé que ton nom va rayonner pendant des siècles en lettres d'or dans les livres d'histoire de l'Afrique et du Mali, et certainement un des historiens se rappellera de ceux qui, comme moi, apportent aujourd'hui leur toute petite pierre pour faire cette histoire avec vous.

Merci d'avoir mis ce que l'omnipotent a bien voulu vous donner gratuitement, c'est à dire votre intelligence, vos capacités intellectuelles, mais aussi votre personnalité exemplaire au service de votre pays et de votre Peuple.

Dr Choguel Kokalla Maiga, Soldat 2ème classée N° Matricule 24831, continuez à être celui que vous n'avez jamais cessé d'être, le courageux, le travailleur, le meneur d'hommes et le très grand stratège, calme, respectueux, honnête et sincère, ainsi leurs médisances, leurs calomnies, leurs complots, leur haine, leurs niaiseries ne pourront absolument rien contre vous, car Dieu qui est la vérité absolue est au contrôle !

Tous les Maliens, patriotes, désintéressés sont fiers de vous, ici et ailleurs, ainsi que tous les Africains qui luttent pour l'émancipation de notre mère AFRIQUE !

Signé Dr Allaye Bocoum, le 22/06/2022 à 23h 33 GMT

Mali : Deuil national à compter du 21 juin 2022



Trois jours pour se recueillir sur toute l'étendue du territoire national malien et sur la toile, la modernité étant incontournable aujourd'hui dans les pratiques sociales.

Ces trois jours, symboliques, sont censés être un témoignage de la nation qui partage la douleur des familles des victimes.

Trois jours pour permettre au Mali d'accompagner les familles des victimes dans leur deuil en ayant enterré dans la dignité leurs proches. Pleuré les disparus en espérant les revoir un jour. Trois pour comprendre et se convaincre que Mopti fait encore partie du Mali. Trois jours pour que Bamako comprenne que le Mali va au-delà des caprices d'une capitale budgétivore, devenue le repaire d'une élite déracinée, perdue pour son terroir et le Mali.

Cette élite, en charge de la destinée d'un pays

faisant face à de crises multidimensionnelles, vit ces trois jours dans le déni, sinon la banalisation des massacres des populations. Elle a passé ces trois jours à Bamako et sur la toile pour certains à magnifier un homme, chaque groupe le sien, son champion. Le drame est que chacun de ces champions, s'il avait juste une once de patriotisme et de courage devait être auprès des familles des victimes.

Être à Mopti juste pour comprendre comment cette région est dans une telle situation et combien vaut une vie par rapport à un projet de loi. Une vie qui lui a été confiée et qu'il a été dans l'incapacité de défendre !

Honte au Premier ministre et au Président du CNT ! Passe encore pour le Premier ministre, lui, est un civil !

Tous les deux, vous avez été en deçà de tout. Dites à vos thuriféraires (porteurs d'encensoir, encenseurs, flatteurs laudateurs) que vos pho-

tos avec le sourire sur la toile pendant ces trois jours donnaient la nausée.

Le Mali souhaite oublier cette triste épisode de vous tant vous avez donné à cette transition et que vous êtes capables de faire plus encore. Par ailleurs, Monsieur le Président de la Transition, vous avez dit que le crime ne restera pas impuni. Le Mali y croit et vous croit. En attendant, il y a eu faillite dans la chaîne de décision, le commandant en chef des forces armées et de sécurité doit sévir. Mais, la dignité et le respect la République doivent amener des hommes à tirer les conséquences de leur faillite d'eux mêmes. Une telle attitude annoncerait réellement la re-fondation du Mali. Car l'homme aura changé.

Wait and see!

Seydou Traoré, ancien ministre

Tombouctou : La place de l'indépendance, une vitrine pour la ville des 333 saints

Ville touristique légendaire, Tombouctou est encore plus belle à découvrir par les touristes, grâce à la réhabilitation et la rénovation de la place de l'indépendance

Ce projet gigantesque dont la conception et le maître d'œuvre était le Bureau d'Etudes Technique et d'Architecture (SPAD) de Abdourahmane AG Hantafaye, en qualité de directeur général, et dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été assurée par l'Age-tier- Mali de Ségou, est désormais une réalité. Parce que, l'infrastructure en question a été inaugurée le week-end dernier par le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et de Tourisme, Andogoly Guindo. L'évènement a mobilisé autour de la délégation officielle venue de Bamako, pour la circonstance, les notabilités religieuses, politiques et administratives. Il a aussi bénéficié d'une ambiance festive à laquelle a pris part une forte jeunesse engagée pour le développement de la cité. Et surtout la mobilisation exceptionnelle du gouverneur Bakoun Kanté qui a œuvré pour son financement dans le cadre du projet PURD.

Conçue pour amorcer la création d'un centre-ville servant de point de départ aux excursions

touristiques de la Médina Tombouctou, la réhabilitation de la place de l'indépendance est dorénavant chose faite. Elle renferme toutes commodités rappelant quelques faits historiques de la ville mystérieuse de Tombouctou. Fait avec un style architectural symbolisant le savoir-faire légendaire de la cité des 333 saints, la place de l'indépendance jalouse désormais des sites touristiques classés au patrimoine de l'UNESCO. Avec une forte attirance, les touristes n'hésiteront point à se déplacer massivement pour venir à la découverte de cette belle ville historique.

Quant à ladite place, elle est composée de trois parties. La première partie est un espace fait en écran où se trouve le monument Alfa-rouk dans lequel baigne un jardin très attirant. Ensuite, il y a un espace de mémoires sur lequel sont gravés plusieurs tableaux peints avec des éléments retraçant l'histoire de la cité du savoir depuis les temps des empires médiévaux.

Toujours, dans cette place de l'indépendance,

on trouve un espace bien aménagé, appelé esplanade. Celui-ci, comme son nom l'indique, est composé d'une stèle d'entrée et des allées piétonnes servant de « points de visions ». Celles-ci sont faites pour permettre aux visiteurs de mieux observer les tableaux peints sur les murs de part et d'autre, de la route menant du stade municipal à la tribune, en passant par la mairie de la ville.

Aussi, ladite tribune sert d'inspiration de l'histoire de la cité des 333 saints, par une exposition des thèmes sous la « Tente » nomade, ornée de parures traditionnelles Touareg, Songhoy, Maures, Bozos, Bellahs et Peulhs.

Ki-Zerbo



Protection du patrimoine culturel : L'Etat en quête de la bonne formule

Le Mali, en guerre depuis 2012, voit ses biens culturels faire l'objet d'attaques délibérées et de dommages. Les autorités sont à pied Œuvre pour l'adoption d'une nouvelle loi en vue de sanctionner les auteurs de ces crimes.

« Une Nation reste en vie quand sa culture reste en vie », cette devise du Musée National d'Afghanistan interpelle. Notamment dans un Mali où, déjà, l'état de conservation et le mode de gestion des biens du patrimoine culturel inscrits et classés sont critiques. Les causes : intempéries, vandalisme, dégradations, destruction, vols, pillages, fouilles clandestines, trafics illicites, développement urbain... À cela se sont ajoutés les conflits armés depuis 2012. La situation est d'autant plus alarmante pour trois des quatre sites maliens inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO : Tombouctou, le Tombeau des Askia de Gao (2012) et Djenné (2016). Des inquiétudes éga-

lement pour le site des falaises de Bandiagara (pays dogon).

« Les attaques perpétrées contre les biens culturels vont bien au-delà de la destruction de constructions matérielles. Elles constituent des attaques contre l'identité, la mémoire, la dignité et l'avenir de populations entières », signale Antoine Grand de la Croix Rouge.

Au Mali, ce n'est pas faute d'avoir essayé. Depuis 1964, il a ratifié la Convention de la Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflits armés, ainsi que les protocoles additionnels de 1977 aux Conventions de Genève de 1949.

La loi N085-40/AN-RM du 26 juillet 1985 relative à la protection et à la promotion du pa-

trimoine culturel national a été adoptée. « Ce qui a donné naissance à la Direction Nationale du Patrimoine Culturel, qui veille à élaborer les éléments de la Politique nationale dans le domaine du patrimoine culturel », justifie le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme dans ce projet de loi « fixant le régime de la protection et de la promotion du patrimoine culturel national », adopté par le Conseil des Ministres, le 25 avril. En 2010, la loi avait été modifiée pour « prendre en compte, de manière explicite, le patrimoine culturel immatériel et de criminaliser les sanctions ».

Pour les infractions prévues au Chapitre IV (Responsabilité pénale et compétence) du deuxième protocole de la Convention de la Haye ne s'étendant pas aux « atteintes et crimes d'une extrême gravité contre les biens culturels », le gouvernement veut rendre possible la sanction des violations et améliorer la protection et la réparation des dommages causés aux biens culturels en cas de conflits armés.

Aly Asmane Ascofaré

Source : Journal Du Mali



Guinée : Du multipartisme intégral au bipartisme absolu



Dans une contribution antérieure (La politique : une nécessité handicapante pour la Guinée), nous avons démontré que le multipartisme intégral instauré en Guinée au début des années 90 n'a produit et ne produira que le chaos. Il faut donc le supprimer sans tarder. À sa place, nous proposons, à défaut d'un système de type fédéral dont nous avons déjà élaboré les fondamentaux en profondeur dans une publication antérieure (De la démocratie en Guinée : un nouveau paradigme), un système bipartisan absolu. Qu'est-ce que nous entendons par cela et comment pouvons-nous le mettre en pratique en Guinée ? Tel est l'objet du présent article. En science politique, le bipartisme désigne un système dans lequel la vie politique est polarisée entre deux grands partis qui s'opposent. Ces deux partis sont ainsi les seuls en mesure d'obtenir la majorité au Parlement et de gouverner en alternance. On distingue le bipartisme « absolu » où seuls deux partis peuvent être représentés au Parlement (cas des États-Unis), du bipartisme « élargi » où des partis minoritaires, autres que les deux principaux partis, peuvent siéger au Parlement sans pouvoir être à l'origine des lois ou occuper des mandats locaux (cas du Royaume-Uni). L'intérêt d'un système bipartisan absolu en Guinée vient du constat qu'aucun parti politique, parmi la multitude qui existe actuelle-

ment dans le pays (on en compte au moins cent quatre-vingts à ce jour), ne porte le projet de former avec l'ensemble des Guinéens une communauté de destin qui leur soit individuellement supérieure. À bien les observer, on s'aperçoit vite que tous, sans exception, reposent sur un socle ethnique ou personnaliste. Leur composition ethnique et régionaliste, de même que la manière dont s'organise l'exercice du pouvoir de direction en leur sein, font la plus manifeste démonstration de l'absence d'ouverture, de démocratie et de vision pluraliste en leur sein, y compris et surtout à l'intérieur des plus grands ensembles parmi eux. La dimension patriotique qui peut faire la fierté d'un peuple est totalement absente au sein de ces entités politiques guinéennes. Ces arguments sont de plus confortés par le Rapport final du Conseil national de transition (CNT) sur les Assises nationales, rendu public le 11 mai dernier dans lequel il ressort que 77% des Guinéens se disent aujourd'hui favorables au bipartisme. Cela étant dit, comment faire pour passer de ce multipartisme intégral fourre-tout à un bipartisme absolu intelligible? La réponse est très simple : il suffit, dans un premier temps, de recourir à la Loi, en l'occurrence la nouvelle Constitution en projet, pour fixer à deux le nombre des partis politiques ainsi que des comités législatifs autorisés à présenter des

candidats aux élections et à envoyer des représentants à l'Assemblée nationale. Et pour s'assurer, dans un deuxième temps, que ce bipartisme absolu, bien que rendu obligatoire par la loi, ne viole pas les règles de base de la démocratie, on veillera à ce que les partis politiques restent « ouverts », c'est-à-dire que leurs élites dirigeantes soient redevables devant leurs bases et que l'adhésion aux partis soient un droit pour tous. On veillera également à la transparence et la crédibilité des organes chargés de l'organisation des élections de sorte que les résultats des scrutins soient acceptés par tous.

De plus, une telle limitation ne devrait empêcher ni préjuger l'articulation de minorités idéologiques ou autres avec l'un ou l'autre des deux partis légaux. De telle façon, tous les courants de pensée et toutes les opinions dissidentes désireux de participer à la construction politique de leur pays, s'organiseront de manière à se retrouver chacun en ce qui le concerne, dans l'un des deux seuls partis autorisés à se porter candidats aux élections à travers leurs représentants.

Car, il se trouve qu'en Guinée, ce qui inquiète certains, c'est d'imaginer qu'avec un système bipartisan absolu, les minorités ethniques du pays ne puissent jamais avoir l'opportunité de se rapprocher du pouvoir d'État, en y restant constamment tenues à l'écart. Or, il s'agit là d'une trompeuse inquiétude puisque le multipartisme intégral n'a jamais garanti et ne garantit pas non plus l'accès d'office de ces minorités ou de n'importe qui d'autre au pouvoir d'État dans un environnement politique mal structuré, non-transparent et antidémocratique. Un environnement où, de surcroît, le processus électoral est opaque et les résultats des élections régulièrement truqués.

Dès lors, le principal combat qu'il faut continuer à mener consiste à faire en sorte que le processus électoral soit transparent et crédible et que les deux seuls partis politiques légaux soient organisés de manière à permettre à chaque membre qui en a les capacités et aspire briguer un poste de direction puisse le faire sans obstacle. Nous nous pencherons sur cette importante question de la réforme des partis politiques dans une contribution ultérieure.

Source : GuinéeNews

Colloque international sur l'écosystème entrepreneurial : L'éducation entrepreneuriale pour les futures générations d'entrepreneurs et d'innovateurs au cœur d'un panel



Les entrepreneurs et universitaires d'horizons diverses ont échangé ce vendredi 24 juin 2022, à l'amphithéâtre A du District de l'Université Félix Houphouët-Boigny, d'Abidjan sur le thème « L'éducation entrepreneuriale pour les futures générations d'entrepreneurs et d'innovateurs ».

C'était à l'occasion de la deuxième journée du colloque international sur l'écosystème entrepreneurial organisé par la Fondation KAYDAN. Aujourd'hui il y a un besoin fort de promouvoir la culture entrepreneuriale, et cela passe sans nul doute par l'éducation.

Un avis que partage Jil-Alexandre N'DIA, Co-fondateur du groupe Weblog. « Je pense fondamentalement que de la manière dont on apprend les mathématiques, les sciences, l'histoire, la géographie à l'école, on devrait aussi apprendre à comprendre ce que c'est l'entrepreneuriat. (...) Il y a une nouvelle génération d'entrepreneur qu'il faut former en partant à la case départ. Ce contenu doit venir sur des modèles tels que des livres, des jeux,

bandes dessinées. On doit donner le goût de l'entrepreneuriat à l'enfant », a soutenu M. N'DIA face à une assemblée composée, d'entrepreneurs, de décideurs, d'enseignants chercheurs, et d'étudiants. Il a également exhorté la jeunesse africaine dans son ensemble à "quitter le statut de demandeur d'emploi pour celui de créateur d'entreprise; car c'est là que se trouve la richesse".

Le problème est d'autant plus préoccupant dans la mesure où selon Cyrille Bojiko, PDG de Balafon Médias, en Côte d'Ivoire, 73% de jeunes diplômés n'ont pas de métiers et 80% d'entrepreneurs échouent au bout de trois ans. Il faut s'engager véritablement dans un processus de « création de créateur de valeur ». Toutes les filières de formations sont utiles, il faut adapter des modules de formations, en terme notamment, de management, de gestion et bien d'autres, à en croire Kouadio Pierre Adou, professeur en science du langage et diplômé en management.

C'est important aussi pour Fabienne Alvarez,

professeur à l'Université des Antilles et coach professionnelle, d'avoir une culture entrepreneuriale qui soit bien encrée dans son territoire (inclusive et soutenable). C'est-à-dire, former des entrepreneurs qui soient soucieux de leur environnement d'écologie, de l'équité sociale, de l'égalité entre l'homme et la femme.

La modération de ce panel-discussion de haut niveau a été assurée par Birahim Gueye, professeur agrégé à l'Université Saint-Louis.

Ce colloque international qui prend fin ce jour a pour objectif principal de débattre et d'apporter des solutions aux problèmes qui entravent la création, la croissance et la pérennité des PME, présenter les tendances et évolutions des politiques et stratégies entrepreneuriales en Afrique.

CT

Source : news.abidjan.net

MERCATO- OM : Un départ de Jorge Sampaoli ? La réponse de l'OM

Sous contrat jusqu'en 2023 avec l'OM, Jorge Sampaoli pourrait toutefois ne plus être là la saison prochaine. C'est en tout cas ce qui a été annoncé du côté de l'Espagne. Faut-il alors s'attendre à un énorme coup de tonnerre avec l'entraîneur argentin ? Face à ces rumeurs, à l'OM, on a répondu concernant l'avenir de Sampaoli. Jorge Sampaoli va-t-il quitter l'OM ? Comme

révélé par AS, l'Argentin se poserait des questions quant à son avenir sur la Canebière étant donné qu'il n'a pas les garanties sportives qu'il réclame. Avec la Ligue des Champions qui arrive, Sampaoli souhaite des recrues et pour le moment, elles ne sont pas arrivées. Mais elles ne devraient pas tarder puisqu'à l'OM, on prévoit au moins 5 renforts durant ce marché des transferts.

PAS DE DÉPART À L'ORDRE DU JOUR

Ces recrues attendues à l'OM devraient donc rassurer Jorge Sampaoli, qui n'aurait toutefois pas pensé à faire ses valises. Alors que l'entourage de l'Argentin a démenti ces rumeurs ce vendredi, du côté de l'OM, la tendance est également la même. En effet, pour Le Parisien, le club phocéen a assuré qu'un départ de Sampaoli n'était absolument pas d'actualité. La saison prochaine, on devrait donc continuer à voir El Peludo au Vélodrome.

Source : <https://le10sport.com>





Bélier (21 mars - 19 avril)

Désireux de provoquer du changement, voire de l'inédit dans votre activité, vous n'en perdez pas moins votre rigueur et votre sens des responsabilités. Sachez résister aux chants des sirènes, car l'herbe ne sera pas forcément plus verte ailleurs.

Il serait bon de solliciter un entretien afin de définir avec précisions vos requêtes et de tirer un peu plus sur vos avantages. Vous n'obtiendrez pas forcément beaucoup d'argent, mais ce petit plus financier constituerait la cerise sur le gâteau.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Mars au trigone de Jupiter vous rend entreprenant et dynamique. Les idées que vous défendrez aujourd'hui convaincront l'entourage professionnel sans difficultés et vous aurez l'occasion d'occuper le devant de la scène. C'est le moment de vous démarquer.

L'envie de vous tranquilliser financièrement vous incite à chercher d'autres moyens d'arrondir vos fins de mois. C'est une bonne idée, mais n'acceptez pas n'importe quoi, notamment une proposition de confier vos économies pour les faire fructifier.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Jupiter en Sagittaire apporte à votre vie professionnelle un tournant. Vous désirez une activité où vous communiquez ou avez une clientèle. Une formation peut être proposée pour repartir sur une nouvelle orientation plus en rapport avec votre personnalité.

Ne faites pas trop de dépenses inconsidérées, elles finiraient dans le placard et vous avec des regrets. Il y a des erreurs d'appréciation et vous surestimez votre budget. Vous vivez au-dessus de vos moyens et pouvez contracter des dettes ou emprunter.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous orienterez vos pincés de telle façon que vous ne pourrez pas louper cet ascenseur professionnel qui se profilera. Vous commencerez, mine de rien, à placer vos pions en travaillant de façon plus précise et en mettant votre créativité en avant.

Vous serez pragmatique, et chez vous, un euro sera un euro. Puisque vous n'aurez pas le choix, vous serez sérieux dans la gestion de votre budget. Vous trouverez même de l'intérêt à jongler avec les chiffres, si cela peut vous aider à économiser un peu.



Lion (22 juillet - 23 août)

On peut vous demander de travailler sur une activité utile à l'avenir du service. L'activité bat son plein et vous êtes investi. En étant un maillon essentiel d'une équipe, du plaisir arrive dans votre fonction. Un sentiment de fierté personnelle s'installe.

Vous faites preuve de prudence dans la gestion de l'argent. Toutefois, il y a un risque de sortie d'argent pour le véhicule ou la réparation d'appareils ménagers. Revoyez vos priorités sans stress en laissant du temps entre toutes les dépenses de loisirs.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Jupiter vous permettra de communiquer plus facilement, qu'il s'agisse des collègues, de collaborateurs, de votre chef ou d'un recruteur. Vous ne tournez pas autour du pot pour vous concentrer sur l'essentiel, ce qui sera remarqué et apprécié.

Il n'y aura rien à craindre aujourd'hui des planètes dans ce domaine. Certes il ne faudra pas vous attendre à remporter le jackpot, mais au moins, vous n'aurez pas de désagréables surprises côté finances. De quoi souffler et vous pencher sur d'autres sujets.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourriez recevoir l'appui d'un de vos chefs ou d'un collaborateur influent qui voit en vous, de bonnes capacités pour travailler en équipe. Vos compétences comme votre personnalité vous permettent d'évoluer favorablement dans une ambiance électrique.

La journée risque d'être calme, faite d'hésitations et d'envies sans actions. Vous pensez à un budget plus élevé pour faire davantage de loisirs et profiter des bons moments. Vous dépensez des petites sommes simplement pour limiter le découvert en fin de mois.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous réussirez à régler des problèmes professionnels ressemblant à de vrais casse-têtes, grâce à votre approche innovante, à votre manière de raisonner différente des autres. Aussitôt, vous disposerez d'une meilleure considération dans votre activité.

Vous aurez des idées très déterminées sur le meilleur moyen de faire fructifier votre argent. Mais afin d'éviter tout faux pas entraînant de mauvaises surprises, demandez conseil à des spécialistes, même si vous pensez être performant dans ce domaine.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les grands changements qui sont dans l'air depuis quelques semaines se font de plus en plus proches si ce n'est déjà fait pour certains d'entre vous. Ils vous obligeront à revoir vos priorités afin de vous adapter au mieux à ce qui vous perturbe par ailleurs...

Les rétrogradations planétaires troublent votre jugement. Il serait préférable de ne pas vous engager dans des dépenses ou dans des placements sans avoir vérifié que toutes les garanties soient notées noir sur blanc !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Déterminé, Pluton dans votre signe vous apportera l'endurance d'aller au bout de vos objectifs. Que vous soyez en activité ou en recherche, vous multipliez les démarches pour atteindre le but fixé, surtout si celui-ci est ambitieux. Et vous réussirez !

Ce n'est pas parce que tout va bien que vous pouvez vous permettre de faire n'importe quoi. Laissez votre carte bancaire chez vous aujourd'hui pour éviter de craquer devant les vitrines ou sur les sites de ventes privées. Ça vous évitera de regretter amèrement vos achats.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une évolution importante arrive. Elle marque le début d'une réalisation attendue depuis longtemps. Votre personnalité conquérante revient et grâce à ce nouvel état d'esprit, vous abordez la suite de votre carrière professionnelle avec lucidité.

Vous pourriez fantasmer sur l'envie de gagner plus d'argent qu'auparavant. Ce désir entraîne un sentiment de frustration. Penser à l'argent vous rend un peu nerveux. Limiter vos sorties peut faire partie des concessions immédiates pour garder du budget.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous aurez l'impression que l'on tentera de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds ou que l'on se fiche de vous. Vous aurez besoin de tirer l'affaire au clair avant de décider de l'attitude à adopter une fois que vous connaîtrez la vérité.

La situation ne sera pas si négative malgré la difficulté à disposer des moyens financiers dont vous aurez besoin à l'instant T. Vous devrez avoir une montre à la main pour respecter le timing, une calculatrice dans l'autre pour organiser votre gestion.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23